

L'UNIVERSITÉ LAVAL

EN ACTION AVEC LES PREMIERS PEUPLES

PLAN D'ACTION





EN HOMMAGE À JOYCE ECHAQUAN

Quand les Être marchent sincèrement.

Les uns vers les autres, s'accueillent
et se reconnaissent...

Quand les ponts se traversent
avec la compassion dans l'âme...

Quand on y met l'effort,
un sourire vrai le plein cœur...

Alors peut survenir la réconciliation.
Et avec elle, une paix féconde
entre les Hommes et les Nations.

Jusqu'à l'Amitié, jusqu'à l'amour...

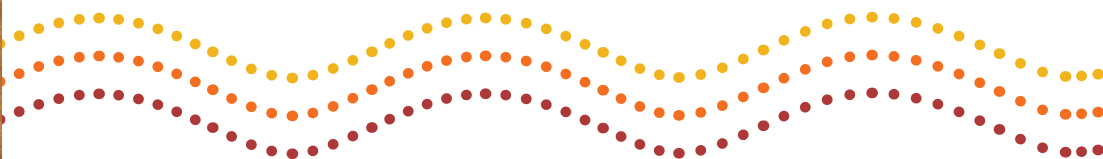
Sait-on jamais ce qu'une solidarité
juste et authentique permet de créer.

Ensemble nous pouvons.

Chef Paul-Émile Ottawa

TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte et orientations générales	3
1.1 Comité de réflexion sur la réconciliation de l'Université Laval (CRRUL)	4
1.2 Principaux enjeux visés par le plan d'action	5
2. Un plan d'action, différents volets	6
2.1 Création d'un cercle des Premiers Peuples	6
2.2 Le développement de partenariats avec les Autochtones	7
2.3 Stratégie de communication	8
2.4 L'offre de formation de l'Université Laval	9
2.5 La recherche à l'Université Laval	10
2.6 La mise en œuvre des structures de gouvernance	11
2.7 Gestion du plan d'action sur la réconciliation	11



1

CONTEXTE ET ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Alors qu'une prise de conscience nationale prend forme autour des conséquences désastreuses des pensionnats autochtones et des politiques canadiennes d'assimilation, de nombreuses organisations au pays ont reconnu l'impact désastreux qu'a eu cette politique sur les Premiers Peuples et cherchent à leur assurer un avenir plus juste. Les universités canadiennes participent pleinement à cet exercice. Elles suivent en cela les conclusions du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR), rendues publiques en décembre 2015, qui recommandaient aux établissements postsecondaires d'intégrer les savoirs et les pratiques pédagogiques autochtones à leurs programmes.

C'est dans cet esprit que l'Université Laval a mis de l'avant la question de ses relations avec les Autochtones dans son plan stratégique 2017-2022. Elle s'est particulièrement donnée comme objectifs d'entretenir des partenariats solides et durables avec les Premières Nations et les Inuit et de développer la formation leur étant destinée dans une perspective de réconciliation.

Située au carrefour des territoires de plusieurs nations autochtones, l'Université Laval est l'une des universités québécoises accueillant le plus grand nombre d'étudiantes et étudiants originaires des Premières Nations et Inuit, soit près de 400. Elle jouit d'une longue tradition de recherche en collaboration avec les peuples autochtones de tous horizons, particulièrement dans les milieux nordiques où elle se démarque depuis plus de 60 ans. Fière de cette réalité et de ses accomplissements, l'Université a cherché à répondre aux « appels à l'action » lancés par la Commission de vérité et réconciliation en se basant sur ce passé commun afin de cibler les meilleurs moyens de mettre en œuvre la réconciliation à l'intérieur de l'établissement.



1.1

COMITÉ DE RÉFLEXION SUR LA RÉCONCILIATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (CRRUL)

Sous l'impulsion de la rectrice, un large comité de réflexion sur la réconciliation a d'abord été mis sur pied au cours de l'hiver 2018. Coprésidé par Robert Beauregard, vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes, et Prudence Hannis, directrice de l'Institution Kiuna, il était composé à parts égales de représentantes et représentants de l'Université et de membres des communautés autochtones. Il leur a été demandé d'envisager l'ensemble des moyens à mettre en œuvre pour la formation des Autochtones aux études supérieures et de faire part de ceux qui leur semblaient prioritaires.

Les travaux du CRRUL ont mené à la rédaction d'un premier rapport au courant de l'automne 2018. Ce document formulait un ensemble de recommandations couvrant de nombreux domaines comme les services aux Autochtones, l'offre de formation universitaire, la sensibilisation du personnel, la recherche, la gouvernance d'un comité d'appui à la formation dans une perspective de réconciliation ainsi que le développement de nouveaux partenariats avec les peuples autochtones.

À la suite de ce rapport, et dans une approche cherchant à répondre toujours plus aux nouvelles normes nationales et internationales en matière de réconciliation, l'Université Laval est fière de présenter le présent plan d'action, qui découle de la contribution de nombreux acteurs de l'Université et de représentants des communautés autochtones.



1.2

PRINCIPAUX ENJEUX VISÉS PAR LE PLAN D'ACTION

Considérant les principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, le plan d'action a une portée globale, mais vise particulièrement à bonifier le soutien aux Autochtones d'aujourd'hui et de demain sur le campus et dans leur milieu de vie ainsi qu'à renforcer le réseau d'alliances de l'Université auprès de partenaires autochtones dans le domaine de l'éducation et de la recherche.



L'Université doit bien sûr poser des gestes de reconnaissance de la présence historique et contemporaine de ces nations, mais il est apparu évident que la stratégie devait, dans un premier temps, insister davantage sur des retombées concrètes que sur des coups d'éclat de nature plus symbolique. Les membres du CRRUL sont rapidement parvenus à la conclusion qu'il serait plus judicieux de prioriser les actions permettant une plus grande persévérance et réussite scolaire chez les Autochtones. L'accent a donc été délibérément mis sur le développement d'un soutien accru aux Autochtones qui en ont le plus besoin ainsi que sur le développement de partenariats significatifs avec des nations et des organisations autochtones.

Bien sûr, le plan d'action ne s'arrête pas à ces deux points et couvre d'autres aspects essentiels d'une bonne stratégie en matière de réconciliation. En plus des deux volets précédemment nommés, cinq autres y sont développés, qui touchent les communications, les programmes universitaires, la recherche et la gouvernance. Nous verrons brièvement chacun de ces volets dans les paragraphes suivants.

2

UN PLAN D'ACTION, DIFFÉRENTS VOLETS

2.1

CRÉATION D'UN CERCLE DES PREMIERS PEUPLES

L'expérience a montré, dans d'autres universités canadiennes, que la présence d'un centre d'aide aux étudiantes et étudiants autochtones est un facteur central dans la poursuite et la réussite de leurs études. Par exemple, le Centre for Indigenous Initiatives de la Carleton University à Ottawa a prouvé son efficacité et montré que ce modèle peut aisément être reproduit, voire amélioré. À l'Université Laval, le nouveau Cercle des Premiers Peuples proposerait une diversité de services et d'activités adaptés aux besoins spécifiques de ces étudiantes et étudiants, tels que la reconnaissance culturelle, l'intégration à Québec, l'hébergement, l'aide aux devoirs, le soutien psychologique, la recherche de bourses ou le soutien administratif.

Le Cercle, qui emploiera un coordonnateur ou une coordonnatrice autochtone, pourra progressivement mettre en place un système de mentorat de façon à ce que les étudiantes et étudiants plus avancés puissent soutenir les nouveaux arrivés. La création du Cercle des Premiers Peuples suppose bien sûr qu'un lieu approprié lui soit au plus tôt assigné et que la coordonnatrice ou le coordonnateur soit rapidement embauché afin d'offrir des services adaptés aux besoins de sa clientèle dès la rentrée 2021-2022.



2.2

LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS AVEC LES AUTOCHTONES

Sans oublier que l'indigénéité est un phénomène global qui concerne autour de 370 millions d'individus à la grandeur de la planète, la mise en œuvre du plan d'action exige de développer des partenariats formels avec les organisations autochtones du territoire québécois travaillant dans le domaine de l'éducation, mais aussi avec les communautés de l'ensemble de ce territoire afin de maximiser les chances de succès des jeunes autochtones, entre autres dans le difficile passage de la vie dans les communautés éloignées de Québec à la vie d'étudiante ou étudiant en milieu universitaire. À cet égard, le partenariat déjà existant entre la communauté de Wendake et l'Université Laval sera un grand atout afin de favoriser l'intégration au sein du milieu universitaire des personnes issues d'autres communautés des Premières Nations et des Inuit.

Plus largement, la collaboration avec les organisations autochtones aux diverses étapes de la recherche apparaît de plus en plus incontournable. De solides partenariats faciliteront certainement cet arrimage à long terme et généreront davantage de retombées pour tous les acteurs impliqués.



2.3

STRATÉGIE DE COMMUNICATION

La mise en place d'une stratégie de communication efficace est nécessairement un gage de succès dans la mise en œuvre du plan d'action. D'une part, le grand public étant généralement mal informé au sujet des Autochtones, on peut penser que la communauté universitaire a besoin d'être renseignée à leur sujet. D'autre part, les personnes étudiantes autochtones sont souvent difficiles à rejoindre à l'intérieur de l'Université. Des activités de diverses natures visant à combler ces deux besoins sont proposées dans le plan d'action, dont la production d'une brochure (papier ou Web) destinée aux étudiantes et étudiants autochtones, un document grand public présentant la stratégie de l'Université en matière de réconciliation et l'organisation d'un événement de bienvenue lors de la rentrée.



2.4

L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Dans le but de permettre une approche favorisant l'admission des personnes autochtones et dans la perspective d'une meilleure compréhension des enjeux autochtones par le reste du corps étudiant et le personnel de l'Université Laval, le plan d'action suggère diverses pistes qui visent à répondre aux besoins ciblés par le CRRUL en matière de formation pour les Autochtones, sur les peuples autochtones et en collaboration avec les communautés autochtones. Il est notamment proposé que les étudiantes et étudiants autochtones utilisant le cercle des Premiers Peuples puissent participer à des sessions de sensibilisation culturelle visant les membres de la communauté universitaire. C'est également dans ce volet qu'on trouve le développement d'une offre de cours en langues autochtones, sujet d'actualité en cette Année internationale des langues autochtones et avec le dépôt du projet de loi fédéral en matière de protection de ces langues. Des cours d'inuktitut seront d'ailleurs offerts dès 2019-2020. De plus, un cours d'introduction aux peuples et aux réalités autochtones devrait être offert à l'ensemble du corps étudiant fréquentant l'établissement en 2021-2022.



La Faculté de médecine de l'Université Laval souligne le cheminement et la réussite des étudiantes et étudiants membres des Premières Nations et Inuit au Québec (septembre 2019).

2.5

LA RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le volet recherche vise à assurer la consolidation et le développement des efforts en la matière et à bien s'arrimer avec les communautés autochtones dans une approche de réconciliation, de partenariat et de coconstruction. La recherche pour, sur et avec les Autochtones sera favorisée par la création de nouvelles chaires de recherche et chaires de leadership en enseignement ainsi que par la conception de projets de recherche collaborative et de recherche-action dont les thématiques aborderont la situation des Premières Nations et des Inuit. Ces travaux s'appuieront sur les principes établis en collaboration avec les nations autochtones du Nord et énoncés dans les lignes directrices pour la recherche de l'Institut nordique du Québec qui reconnaît et qui met à contribution les savoirs, la culture et les intentions des nations autochtones. Bien que de nombreux professeurs soient déjà fort avancés en matière d'éthique de recherche avec les peuples autochtones, il reste encore des efforts à fournir afin de s'assurer que la recherche est menée partout selon les plus hauts standards, mais aussi pour que les organisations autochtones maîtrisent mieux les outils et les protocoles leur permettant de collaborer à la recherche.





2.6

LA MISE EN ŒUVRE DES STRUCTURES DE GOUVERNANCE

Le Comité de réflexion sur la réconciliation de l'Université Laval recommande au Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE), chargé de la mise en œuvre du processus de réconciliation, une structure de gouvernance permettant une application optimale dudit plan d'action. Cette structure repose à brève échéance sur la formalisation de deux comités déjà liés l'un à l'autre. Il s'agit du Comité d'appui à la formation autochtone dans une perspective de réconciliation à l'Université Laval et du Comité de mise en œuvre. Ces deux comités seront composés de différents membres de la communauté universitaire ainsi que de représentants autochtones de divers horizons. Un groupe plus restreint de personnes sera désigné pour composer un comité de mise en œuvre, chargé de mener les actions convenues. Concrètement, l'Université devra rapidement embaucher une personne autochtone dédiée à la coordination à qui sera confiée la mise en œuvre du plan d'action. Celui-ci prévoit également la création ultérieure d'un comité-conseil de haut niveau, dont la composition est encore à définir, qui travaillerait étroitement avec la direction de l'Université dans l'atteinte des objectifs institutionnels en matière de réconciliation.

2.7

GESTION DU PLAN D'ACTION SUR LA RÉCONCILIATION

Le dernier volet, de nature plus administrative, détaille sommairement les grandes étapes de gestion, dont l'embauche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice pour le plan d'action et l'élaboration d'une stratégie de financement.

